

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :	À tous les médecins, les gestionnaires, les infirmières praticiennes spécialisées et les infirmières
EXPÉDITRICE :	Annabelle Rioux conseillère cadre IPS
DATE :	Le 7 octobre 2026
OBJET :	ERRATUM Processus : Gestion des appels aux IPS de garde

Une coquille s’est glissée dans la version du processus clinique [PRC-DSIEU-10035 Gestion des appels aux IPS de garde](#), diffusée le 2 octobre 2026.

Une version corrigée du processus est maintenant disponible sur l’intranet de Santé Québec Montérégie-Ouest. **Cette version remplace la version diffusée précédemment.**

IMPORTANT – RETRAIT DES ANCIENNES COPIES

Les gestionnaires sont responsables de retirer de leur milieu toutes les copies de la version antérieure de l’outil, qu’elles soient imprimées ou enregistrées localement, et de diffuser l’information à leurs équipes afin de s’assurer que seule la version corrigée est utilisée. Nous invitons également l’ensemble des personnes concernées à consulter dorénavant la version disponible sur l’intranet.

Nous rappelons que le processus [PRC-DSIEU-10035 Gestion des appels aux IPS de garde](#) a été élaboré afin de soutenir une gestion uniforme, efficace et sécuritaire des appels adressés aux IPS de garde dans l’ensemble des installations de l’organisation. Il précise notamment les modalités d’intervention, les responsabilités des différents intervenants ainsi que les mécanismes de communication à privilégier lors du recours à une IPS de garde.

Cet outil clinique est complémentaire au document [PRO-10371 Gestion des appels aux médecins de garde](#), lequel demeure en vigueur pour les situations nécessitant l’intervention d’un médecin de garde.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

AR